

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Engagée de nature

Pour diffusion immédiate

Saint-Boniface lance un concours pour sensibiliser à l'économie d'eau potable

10 barils de pluie à gagner pour encourager les bons gestes!

Saint-Boniface, 10 juillet — Dans un contexte où les changements climatiques et la gestion responsable des ressources sont des priorités incontournables pour les municipalités, la municipalité de Saint-Boniface lance un **concours citoyen** afin de sensibiliser sa population à l'importance de préserver l'eau potable.

Intitulé « **Économisons l'eau, récoltons la pluie!** », ce concours vise à encourager les résidents à adopter des gestes concrets pour réduire leur consommation d'eau à la maison et au jardin. En guise d'incitatif, **10 barils récupérateurs d'eau de pluie** seront remis gratuitement à des citoyens participants, à la suite d'un tirage au sort.

« Que ce soit pour arroser les plantes avec l'eau de pluie ou réparer une fuite à la maison, chaque petit geste compte. Avec ce concours, nous voulons mettre en lumière les efforts des citoyens et les équiper pour aller encore plus loin dans leurs bonnes pratiques », explique Patrick Richard, directeur des loisirs, des communications et de la vie communautaire.

Un geste simple, une participation facile

Les résidents sont invités à participer en partageant une astuce ou une action concrète qu'ils posent pour économiser l'eau. Ils peuvent le faire de trois façons :

- En commentant la publication officielle du concours sur la page Facebook de la Municipalité;
- En publiant une photo ou une astuce avec le mot-clic #SaintBoÉcoEau sur Facebook ou Instagram;
- Ou en envoyant leur participation par courriel info@saint-bo.ca.

Conditions de participation

Pour être admissibles, les participants doivent :

- Être résidents de Saint-Boniface;
- Être âgés de 18 ans ou plus;
- Soumettre une seule participation par personne ou adresse civique;
- Participer avant le 1er août 2025.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Engagée de nature

Le tirage au sort des 10 gagnants aura lieu le 6 août 2025 et les barils seront remis dans les jours suivants.

S'engager pour un avenir durable

Ce concours s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'adopter une gestion durable de ses infrastructures et de son environnement, tout en mobilisant sa communauté. L'initiative vient en complément d'autres efforts locaux en matière d'environnement, d'éducation citoyenne et de développement durable.

– 30 –

Source :

Patrick Richard

Directeur des loisirs, des communications et de la vie communautaire
Municipalité de Saint-Boniface

